



Un chemin à construire, ensemble.



Fontaine-Daniel, en cité jardin, terreau fertile d'une pluralité des sens et d'un multiculturalisme, puise loin, dans les siècles passés, ses racines. Aujourd'hui, Fontaine-Daniel fait la part belle au vivre et à l'agir ensemble.

Son histoire commence au XIII^{ème} siècle comme une utopie : faire d'une terre marécageuse, entourée d'une grande forêt, un lieu de vie. C'est là que les moines cisterciens édifient leur abbaye.

En 1806, c'est le textile qui donne naissance à la future manufacture organisée en cité ouvrière. Ainsi, l'essor de Fontaine-Daniel est lié à sa constante évolution humaine, sociale et technique. Et demain ? Que deviendra ce haut lieu mayennais, si particulier, qui intrigue certains et enthousiasme d'autres, bien loin de ses frontières géographiques ? Quelle nouvelle utopie peut se réaliser afin de l'inscrire, longtemps encore, dans le siècle en marche ?



A l'image de New Lanark, village écossais inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, Fontaine-Daniel hérite d'une très longue histoire textile : en 1806, grande période de révolution industrielle, l'abbaye cistercienne est choisie comme lieu de production.

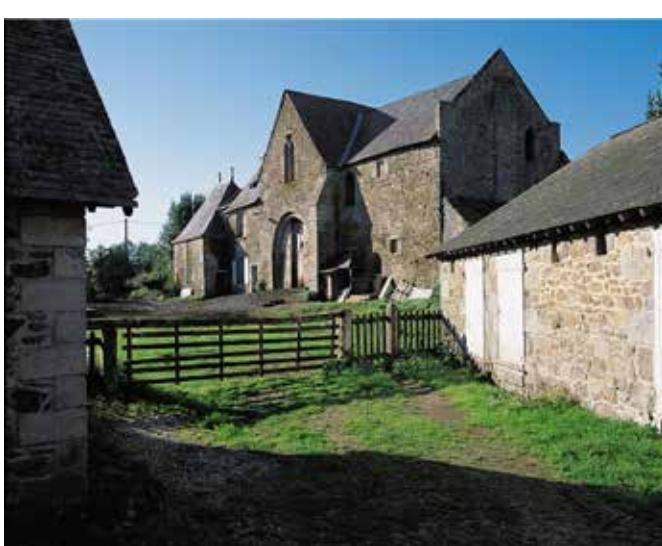
Et, parce qu'il faut permettre aux ouvriers de se rassembler autour de leur outil de travail, dans ce bocage mayennais à l'habitat très dispersé, des bâtiments ouvriers sont édifiés.

Le XIX^{ème} est, aussi, le siècle des grandes utopies.

Les générations suivantes donnent une dimension plus vaste au lieu avec des structures sociales et culturelles plus élaborées : garderie d'enfants, école, jardins ouvriers, théâtre, cercles d'apprentissage, bibliothèque...



Ici, comme nulle part ailleurs, les pierres défient le temps, inscrivent un rêve d'éternité, et invitent tout un chacun à être co-acteur du lieu.



Au siècle dernier, en dignes participants de l'histoire, les « enfants » de Fontaine-Daniel perpétuent l'œuvre initiée par les anciens : réhabilitation complète des bâtiments collectifs avec Fons-Danielis, création de l'Ecole-Galerie, espace d'exposition, rendez-vous annuel de la fête de la Terre.

L'épicerie et le Monastère de Bois-Salair viennent compléter, avec succès, l'offre locale existante :

les deux restaurants, la ferme, la boulangerie ...

La proximité des échanges se renforcent avec la volonté de tous de faire sens.



Un Fonds de Dotation pour Fontaine-Daniel, un impératif ambitieux

Protéger et participer à la vie du patrimoine de Fontaine-Daniel

Si l'architecture cistercienne est son socle fondateur, c'est son village ouvrier, du type phalanstère, qui lui donne son caractère d'exception.

Les espaces de jardins ouvriers, la place du village, ses grands arbres et ses bancs accueillent depuis toujours promeneurs et résidents dans le même état de quiétude dont il faut prendre soin. Tous les chemins, les sentiers de traverse et l'immense forêt offrent des moments de méditation.

Acquérir et rénover plusieurs bâtiments historiques

Certains bâtiments, trop vétustes, réclament d'important travaux de gros œuvres afin de répondre aux nouvelles normes de construction et de pouvoir accueillir du public : expositions, spectacles, réunions, espaces de travail.

S'inscrire dans l'Histoire et rayonner au-delà du territoire mayennais

La notoriété de Fontaine-Daniel s'étend bien au-delà de l'Anvore.

Son architecture, intacte, la construction de ces paysages entre bocage et forêt, les habitations remarquables, toutes proches, et ses commerces réputés lui confèrent un environnement digne d'être apprécié par tous ceux et toutes celles en quête de nature vivante.

Des moyens de communication d'envergure seront mis en place : des visites guidées, des séjours-découvertes avec hébergements, une signalétique innovante. Les journaux, les revues seront sollicités. Les réseaux sociaux favoriseront le partage.

Développer une coopération locale

et lancer une université locale de transmissions de savoirs

Un travail démocratique de terrain est déjà à l'œuvre : les habitants du village ont reçu leur livret d'expressions. Les sympathisants sur le territoire, les acteurs économiques locaux, les acteurs publics, les donateurs et les professionnels du paysage, de l'architecture, du patrimoine sont consultés et s'impliquent, chacun dans son domaine de compétence.

Une université locale d'expériences et de transmissions de savoirs, via des ateliers, des cours, des rencontres, entendent développer de larges domaines : le jardinage, la permaculture, les arbres, la cuisine, la couture, les arts plastiques, les arts vivants, les sciences humaines : psychologie, sociologie, philosophie, coaching, histoire ... Et tant d'autres.

« Vivre-ensemble » avec respect et convivialité ; re-vivre et être en mesure de se reposer, de récupérer, et, pourquoi pas, changer de vie.

Les avantages fiscaux liés au Fonds de Dotation

Le Fonds de Dotation Fontaine-Daniel est une structure juridique qui peut recevoir des dons qui entrent dans le champ d'application des réductions d'impôts (Art 200-238bis-978 du code général des impôts CGI).

Ce dispositif est applicable aux entreprises et aux particuliers.

La réduction fiscale pour les entreprises est de 60 %.

Cette réduction fiscale ne peut cependant pas dépasser 20 000 € ou l'équivalent de 5 pour mille du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

En cas de dépassement du plafond, il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants. Mais les montants reportés ne peuvent s'ajouter aux dons effectués chaque année dans la limite du plafond annuel.
L'excédent non imputé n'est pas restituable.

La réduction fiscale pour les particuliers est de 66 % du montant du versement dans la limite de 20 % de leur revenu imposable.

Lorsque le montant des dons dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôts dans les mêmes conditions.

En cas de nouveaux versements pour les années suivantes, les excédents reportés ouvrent droit à la réduction d'impôts avant le versement de l'année.
Les excédents les plus anciens sont retenus en priorité.

Pourquoi un Fonds de Dotation ?

1 Un fonds de dotation est un bien commun : il s'agit d'une personne morale privée à but non lucratif qui reçoit, gère et capitalise des biens et droits en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général.

2 Par sa profondeur historique, et par ses différentes expériences humaines pendant plus de 800 ans, Fontaine-Daniel a besoin d'une structure à la hauteur, ancrée solidement dans l'avenir.
Une association ne peut pas, seule, refléter l'épaisseur culturelle de ce lieu, et ne peut être suffisamment garante de pérennité.

3 Pour toutes les parties prenantes : les habitants, les donateurs, les acteurs économiques, les acteurs publics, les professionnels du patrimoine (architectes, paysagistes, historiens), un fonds de dotation est plus juste, plus stimulant, plus stable.

4 Un dispositif fiscal solide pour le donneur :
Entreprises : réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du don (< 0,5 % du CA HT).
Particuliers : réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du don (< 20 % du revenu imposable).
Par ailleurs, un fonds de dotation peut recevoir dons et legs, avec exonération des droits de mutation.

Des accueils étudiés et personnalisés pour tous les donateurs

Des salles de séminaires seront à la disposition des entreprises, ainsi que des appartements pour leurs collaborateurs qui viennent de loin. Pendant les pauses, détente et découverte sont au programme avec visites guidées du village, du monastère de Bois-Salair, des promenades en forêt ...

Deux restaurants de renom ainsi que L'épicerie offrent des possibilités de restauration pour tous les budgets.

Des espaces de co-working seront disponibles, avec des durées adaptées à chaque utilisateur.

Les justificatifs fournis

Pour permettre aux donateurs de justifier auprès de l'administration fiscale des versements au profit d'un fonds de dotation ouvrant droit à réduction d'impôts, le fonds leur délivre un reçu de type CERFA n°11580*04.

Exemple de particuliers en-dessous du plafond :

Un couple ayant un revenu imposable de 80 000 €, fait un don de 24 000 € donnant droit à un réduction de 66 %, soit 15 840 €. Le plafond du revenu imposable étant de 20 %, soit 16 000 €, l'intégralité des 15 840 € pourront être déduits de leur imposition.

Exemple de particuliers au-dessus du plafond :

Un couple ayant un revenu imposable de 80 000 €, fait un don de 30 000 € donnant droit à un réduction de 66 %, soit 19 800 €. Le plafond du revenu imposable étant de 20 %, soit 16 000 €, seuls ces 16 000 € pourront être déduits de leur imposition, sur la première année. Le solde, soit 3 800 €, sera étalé sur les 5 années à suivre.

Se repérer, dates clefs de l'histoire de Fontaine-Daniel

1204 : A la demande du Seigneur Juhel III de Mayenne, les moines cisterciens de l'abbaye de Clairmont, située près de Laval, fondent l'abbaye cistercienne de Fontaine-Daniel. Les moines construisent l'étang, pour utiliser l'énergie hydraulique, et pour la pêche.

1789 : A la Révolution, les sept moines restants sont congédiés. L'abbaye est vendue comme bien national.

1806 : Deux Parisiens, une ingénierie textile et un négociant rachètent l'abbaye et mettent au point une filature et un tissage de coton. En 1814, on compte 40 ouvrières et ouvriers à la filature, 430 au tissage, et 450 qui tissent à façon à domicile. L'entreprise fabrique et vend des cotonnades écrues.

1828 : A la mort du co-fondateur Pierre Horem, sa femme Sensitive Armfield, également ingénierie textile, prend la tête de l'entreprise jusqu'en 1862, et la transmettra à son neveu Gustave Denis.

1832 : Construction du premier bâtiment collectif « Les Marronniers » sur la future place du village, pour accueillir et fidéliser des familles ouvrières. Dès lors, jusqu'en 1970, les dirigeants successifs de l'entreprise conçoivent les plans et ce sont les différents corps de métiers de l'usine qui construisent eux-mêmes tous les bâtiments et les maisons. Gustave Denis dirige l'entreprise et sera plus tard président du Conseil Général de la

Mayenne, pendant 40 ans.

Vers 1895 : La filature est arrêtée, la teinturerie est lancée.

1922 : Construction de la première maison individuelle, « La Prairie ».

1938-1939 : Construction de la chapelle Saint Michel. Après l'avoir conçue, Jean Denis participera à sa construction et dirigera l'équipe d'ouvriers de l'entreprise.

1940 : Fort développement des jardins ouvriers. Pendant l'Occupation, chaque famille doit prendre en charge une partie croissante de son alimentation. Après la guerre, le nombre de parcelles continuera à se développer pendant une quinzaine d'années.

1945 : Jean Denis publie à Laval un livret intitulé : « De la constitution d'une vie sociale harmonieuse ». Il a 50 ans. Il dirigera l'entreprise de 1925 à 1971 et dessinera les plans de la majorité des maisons du village, du magasin-vente de tissus, etc.

Son texte social fait involontairement écho à ceux de Robert Owen, directeur de l'usine textile de New Lanark en Écosse, figure de proue du courant coopératif britannique.

1952 : Crédit de la marque Toiles de Mayenne et débuts de la confection sur mesure. Après la deuxième guerre mondiale, 300 à 350 personnes travaillent dans les ateliers.

2004 : Première édition de la fête de la Terre, organisée par l'association du village « Les Cabanons ».

2006 : Toiles de Mayenne fête ses 200 ans d'existence. Elle a résisté à la disparition de 95 % du textile européen grâce à sa diversification dans les tissus de décoration.

2010 : Les familles ouvrières achètent leur maison à l'entreprise.

Années 2010 et 2020 : L'entreprise vend ses dernières propriétés dans le village. Issus d'une histoire commune, village et entreprise ont des destins de plus en plus indépendants.

2015 : Ouverture de l'épicerie-bistrot-librairie coopérative : « L'épicerie ».

2018 : Toiles de Mayenne n'est plus dirigée par la famille Denis. Elle est reprise par des investisseurs sarthois, mayennais et parisiens.

2021 : L'association « Amis de Fontaine-Daniel » lance le « Fonds de Dotation Fontaine-Daniel » pour protéger le patrimoine de ce lieu, le faire connaître, et développer des activités culturelles.



La Mayenne s'est constituée, en 1789, sur la réunion de paroisses où l'on cultivait, filait et tissait le lin. A ce titre, Fontaine-Daniel est emblématique du département et du grand ouest. Par son histoire ancienne, ses paysages préservés, sa forêt millénaire, la qualité de son patrimoine architectural et son sens inné du collectif, Fontaine-Daniel invite promeneurs, résidents, entrepreneurs, à la réflexion. Ce lieu, si singulier, s'est construit au fil des siècles avec, toujours, la même volonté de bâtir une collectivité harmonieuse, en lien avec son temps et ses contraintes.

Rattaché à la mairie de Saint Georges-Buttavent, Fontaine-Daniel réclame beaucoup d'attention : parce que « le rapport aux lieux n'existe pas en soi, de façon indépendante, mais est toujours relié à la question des pratiques » ; parce que si les valeurs fondamentales ont toujours sens commun, les règles sociétales ont changé. Ré-inventer demain, en conscience, avec, peut-être, une vision plus ample de notre humanité.

Fontaine-Daniel,
inscrite sur la « Route des Joyaux de la Mayenne »,
est une promesse de sauvegarde de l'avenir.

C'est ainsi que Fontaine-Daniel, depuis son origine monastique et son grand essor industriel, donne une ampleur particulière au vivre ici : habiter, protéger, agir dans l'intérêt de tous.

L'ancienne cité ouvrière rassemble, à ce jour, femmes et hommes d'horizons divers.

Beaucoup sont en quête de solidarité et de proximité avec la nature.
Ouvrir le champ des possibles, telle est l'ambition de l'association

Amis de Fontaine-Daniel qui initie le Fonds de Dotation.

Offrir à ceux et à celles qui le souhaitent de se réunir
dans un même projet d'avenir :

faire de Fontaine-Daniel un haut lieu du patrimoine,
d'économie exigeante et coopérative,
de culture et de bien vivre.



FONDS DE DOTATION FONTAINE-DANIEL

3, place de l'Ondine
Fontaine-Daniel
53100 Saint-Georges-Buttavent

fdfd@fontainedaniel.fr & amis@fontainedaniel.fr
+33 (0)6 17 50 51 48
instagram.com/amisdefontainedaniel

Un chemin à construire, ensemble.



